



APEL NATIONALE COMMISSION DES SOLIDARITES

Liste des éléments obligatoires 2020-2021

Documents à fournir par l'établissement

- Convention de mandat 2019 (version RGPD)
(ancienne appellation de la convention de mise en commun de moyens)
- Statuts conformes aux statuts types de l'Apel Nationale (datés et signés)
(Statuts postérieurs à 2008)
- Récépissé de la déclaration du **dépôt de ces statuts** à la Préfecture
- Lettre de description du projet co-signée
3 signatures : Directeur d'établissement + Président OGEC + Président d'Apel
- Montant de l'aide accordée par l'Apel d'établissement
- Comptes de l'Apel d'établissement
(Compte de résultat + état des réserves de trésorerie)
- Devis détaillé des fournisseurs du matériel ou logiciel numérique
- Dossier solidarité numérique 2020/2021

Documents fournis par l'Apel académique

- Signature et avis du responsable de l'Apel départementale
- Signature et avis du président de l'Apel académique
- Attestation signée du Président de la Commission du CODIEC
ou de son représentant (modèle ci-joint)
- Montant de l'aide accordée par l'Apel académique
- Comptes de l'Apel académique
(Bilan + Compte de résultat)

Le secrétariat de l'Apel académique est à votre disposition
pour tous renseignements complémentaires :

 02.31.94.62.22.  apelbassenormandie@orange.fr